

Mise à disposition d'un véhicule utilitaire

Un de vos salariés est amené à se déplacer de plus en plus dans le cadre de son travail au sein de votre entreprise. Jusqu'à présent, vous lui remboursiez ses indemnités kilométriques, mais cela représente un coût de plus en plus important. Vous décidez donc de mettre à sa disposition un véhicule utilitaire pour lequel vous lui rembourserez les frais engagés au titre de l'entretien et du carburant, toutes les dépenses (y compris l'assurance et l'amortissement du véhicule) étant déductibles du résultat de votre entreprise et la TVA récupérable (sauf s'il s'agit d'un véhicule fonctionnant à l'essence).

Modèle

(sur papier à en-tête de l'entreprise)

Raison sociale

Adresse de l'entreprise

Nom du salarié

Adresse

À (*lieu*), le..... (*date*)

Lettre simple

Objet : Mise à disposition d'un véhicule utilitaire

M.,

Vous avez été engagé dans notre entreprise le (*indiquer la date*) en qualité de (*fonction du salarié*).

Aujourd'hui, les conditions d'exercice de notre activité nous amènent à vous confier un véhicule utilitaire (*préciser les références du modèle telle que portées à la rubrique « genre » de la carte grise*).

Il est convenu que l'usage de ce véhicule est strictement professionnel et devra respecter les consignes ci-dessous :

Vous pouvez utiliser le véhicule en semaine pour les trajets aller-retour entre votre domicile, le dépôt de l'entreprise et vos différents lieux de travail.

Variante 1

En revanche, vous déposerez le véhicule au garage de l'entreprise les vendredis soir, les veilles de jours de congés et les veilles de départ en congés annuels.

Variante 2

Vous n'avez pas l'obligation de restituer le véhicule les veilles de week-ends, de jours de repos et de congés annuels, mais il vous est interdit de l'utiliser, pour quelque motif personnel que ce soit, durant ces périodes.

Les frais d'essence et d'entretien du véhicule vous seront remboursés sur la base du prix de revient kilométrique admis par l'administration fiscale (*ou sur présentation des factures*).

Les frais d'assurance sont pris en charge par l'entreprise, qui a souscrit une police d'assurance (*préciser « au tiers » ou « tous risques »*).

En cas d'accident, vous devrez informer dans les 48 heures l'entreprise et la compagnie d'assurance, en précisant toutes les circonstances de l'accident.

Nous vous rappelons que vous êtes responsable des infractions au Code de la route et que vous êtes tenu de nous signaler toute suspension et tout retrait de permis de conduire. À ce sujet, vous devez être en mesure de présenter votre permis à chaque demande émanant d'un responsable de l'entreprise.

Vous voudrez bien nous retourner un exemplaire de ce courrier revêtu de votre signature et précédé de la mention manuscrite « lu et approuvé ».

Nous vous prions de bien vouloir agréer, M., l'expression de nos salutations distinguées.

Signature de l'employeur

La bonne méthode

Au niveau de la description du véhicule, peuvent être indiqués l'état du véhicule (neuf, occasion sans défaut de carrosserie apparent, etc.) et les principaux équipements le concernant (autoradio, GPS intégré ou portable, aménagement intérieur, etc.).

Les erreurs à éviter

Le caractère strictement professionnel de la mise à disposition doit bien être signalé. En effet, si l'usage est, ne serait-ce que pour partie, personnel, un avantage en nature doit être calculé et soumis à cotisations sociales sur les fiches de paies.

Les sanctions possibles

Si un quelconque usage personnel du véhicule par le salarié peut être démontré, l'URSSAF est à même d'appeler les cotisations sur les avantages en nature non déclarés et d'appliquer une majoration de 10 % au titre du retard de déclaration.

Notre conseil

Afin d'éviter le risque de redressement de la part de l'URSSAF sur un avantage en nature, il vaut mieux prévoir le dépôt du véhicule à l'entreprise en fin de semaine.

Ce modèle peut être complété par :

Fiche n° 04/3-040 – Mise à disposition d'un véhicule de fonction

Fiche n° 04/3-050 – Clause de mise à disposition d'un véhicule de fonction avec possibilité d'utilisation à titre personnel.

Fiche n° 04/3-060 Règlement relatif aux véhicules de fonction

Modèles commentés pour la gestion du personnel

Soyez sûr de la fiabilité de vos écrits et évitez ainsi tout litige avec votre personnel.



Vos avantages

- Vos écrits sont **100% fiables** en quelques secondes
- Vous **gagnez du temps** en personnalisant et imprimant directement les modèles proposés
- Vous **évitez les erreurs** grâce aux conseils concrets d'utilisation

Les modèles commentés

Tous les mots justes et les formulations à employer pour rédiger sans se tromper

Vous disposez de plus de 400 modèles personnalisables : contrats de travail, lettres, avenants et autres documents concernant la gestion du personnel. Ils sont accompagnés de notes et commentaires pour que vous suiviez simplement les indications :

- la bonne méthode > pour respecter les procédures et les délais légaux ;
- les erreurs à éviter > pour maîtriser les risques que vous encourez ;
- le conseil Tissot > toutes les astuces pour bien rédiger et utiliser le modèle ;
- les références aux textes officiels > pour se reporter à la source ou la mentionner dans vos écrits si besoin (Jurisprudence + Code du travail).

- @ Support Internet : accès illimité pendant 1 an. 4 mises à jour par an directement intégrées dans le corps du texte. Plus de 400 modèles commentés. Moteur de recherche par mots-clés. Liens hypertextes vers les articles du Code du travail cités dans le modèle.
- Support papier : 1 classeur à feuillets mobiles. 2 mises à jour par an à insérer dans le classeur. Format 18 X 21 cm. Environ 1000 pages. Index de plus de 3.200 mots-clés.

@ Les chiffres et indicateurs clés actualisés sur Internet

Consultez en accès illimité : les données sociales (SMIC, plafonds salariaux, cotisations, barèmes...), les aides à l'emploi et le calendrier des obligations sociales.

Le Code du travail en intégralité

Accédez rapidement et simplement à tous les textes officiels (lois, règlements, décrets) qui régissent le droit du travail.

- @ Support Internet : accès illimité pendant 1 an. Mises à jour hebdomadaires directement intégrées. Moteur de recherche par mots-clés et numéros d'articles.

@ L'accès aux e-news Tissot de votre choix

Recevez chaque semaine par e-mail des conseils opérationnels sous forme de brèves d'actualité sociale, de cas de jurisprudence commentés, de modèles de lettres...

@ Support Internet

Support papier

[Voir la fiche produit en ligne](#)



SOMMAIRE DE LA PUBLICATION

(susceptible de modifications)

1. Recruter ses salariés
2. Embaucher sous contrat à durée indéterminée (CDI)
3. Embaucher pour une durée déterminée
4. Prévoir des clauses particulières dans le contrat de travail
5. Modifier le contrat de travail ou les conditions de travail
6. Communiquer dans l'entreprise et assurer la discipline
7. Aménager le temps de travail
8. Gérer les absences et les congés
9. Mettre en place les actions de formation professionnelle
10. Rémunérer les salariés et procéder aux déclarations
11. Gérer la représentation du personnel et les négociations d'entreprise
12. Rompre le contrat de travail et gérer les litiges

Pour 1 an d'abonnement	Offre Duo Papier + Internet	Offre Internet
Les modèles commentés	@	@
Les mises à jour	@	@
Les chiffres et indicateurs clés actualisés sur Internet	@	@
Le Code du travail	@	@
Les e-news Tissot	@	@
Prix	199,50 € HT	139,50 € HT
Référence	FSOE	FSOW

A l'issue de la première année, le montant du réabonnement annuel sera d'environ 12 € HT/mois.



TISSOT
éditions

www.editions-tissot.fr

BON DE COMMANDE

Votre commande : Modèles commentés pour la gestion du personnel

Cochez votre choix :

	Réf.	Prix € HT	Frais de port € HT**	Frais d'ouverture d'abonnement € HT	Total € HT	Total € TTC
<input type="checkbox"/> Offre DUO Papier + Internet L'abonnement d'1 an comprend : les modèles commentés dans un classeur (mises à jour semestrielles), les e-news de votre choix et l'accès illimité sur www.editions-tissot.fr aux modèles commentés (mises à jour trimestrielles), au Code du travail et aux chiffres et indicateurs clés.	FS0E	199,50	7,50	30,00	237,00	268,33
<input type="checkbox"/> Offre Internet L'abonnement d'1 an comprend : l'accès illimité sur www.editions-tissot.fr aux modèles commentés (mises à jour trimestrielles), aux e-news de votre choix, au Code du travail et aux chiffres et indicateurs clés.	FS0W	139,50	—	30,00	169,50	202,72

Votre mode de paiement :

- Chèque bancaire ou postal (à l'ordre des ÉDITIONS TISSOT)
 Virement bancaire (Banque LAYDERNIER - RIB 10228 02648 14746000200 20)

Vos coordonnées :

*Champs obligatoires

Raison sociale* : Civilité* : M. Mme Mlle

Nom* : Prénom* :

E-mail* : Fonction* :

Adresse de facturation* :

Code postal* : [][][][][][] Ville* :

Adresse de livraison (si différente) :

Code postal : [][][][][][] Ville :

Tél.* : Fax :

Effectif : N° SIRET : Code N.A.F. :

Commentaires :

.....

TVA incluse (5,5 % support papier ; 19,6 % support informatique et services). Tarifs en vigueur jusqu'au 31.12.2009. L'abonnement couvre une période d'un an et se renouvelle par tacite reconduction. Conformément à la loi Informatique et Libertés 78-17 du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant.

**DOM-COM et étranger : selon nos conditions générales de vente disponibles sur www.editions-tissot.fr, une participation aux frais de port et d'emballage d'un montant forfaitaire de 18 € HT (pour toute commande au montant inférieur à 120 € HT) ou de 27 € HT (pour toute commande au montant supérieur ou égal à 120 € HT) pourra vous être réclamée.

Photos, dates et sujets non contractuels. Les conditions générales de vente sont disponibles sur simple demande ou sur le site www.editions-tissot.fr.

Date, cachet et signature obligatoires

**Pour tout renseignement, notre service client
est à votre disposition au :
04 50 64 08 08**

Éditions Tissot - B.P. 109
74941 Annecy-le-Vieux Cedex
Fax 04 50 64 01 42
service.client@editions-tissot.fr

SAS au capital de 500.000 euros
R.C. Annecy 76 B 129
SIRET 306 589 953 000 42 - NAF 5811Z
TVA intracommunautaire FR 60/306 598 953



www.editions-tissot.fr